Le français dans l'Ouest canadien¹

Douglas C. Walker, Université de Calgary

1. Introduction

1.1. Arrivée au Canada

La langue française s'implante au Canada au cours du 17e siècle, d'abord à Port-Royal en Acadie (aujourd'hui La Nouvelle-Écosse) à partir de 1605, ensuite le long du Saint-Laurent (à Québec, en 1608; à Trois-Rivières, en 1634; à Montréal, en 1642). De ces origines modestes et difficiles, la Nouvelle France évolue en colonie fleurissante et économiquement stable (économie basée dès le début sur la traite des fourrures; ensuite sur l'industrie forestière et l'agriculture) jusqu'à la conquête anglaise de 1759. La traite des fourrures implique, en particulier, de longs voyages, une quête constante de nouvelles sources et un contact avec les peuples indigènes qui connaissent mieux que quiconque le vaste territoire. Il y a donc en Nouvelle France, depuis le tout début, une présence des Français bien éloignée de la zone des premiers établissements que constitue le bassin du Saint-Laurent. Cette présence, établie d'abord par les explorateurs, voyageurs et coureurs des bois, se constate en Louisiane, sur les plaines, et surtout pour nos fins, à travers les Grands Lacs vers l'ouest de l'actuel Ontario et vers la prairie canadienne.

1.2. Implantation du français dans l'Ouest

Introduite par les explorateurs et renforcée par tous ceux qui travaillaient dans l'exploitation des fourrures, la langue française est la première langue européenne qui s'entend dans la forêt, sur les lacs et sur la plaine de l'Ouest canadien. Les premières communautés importantes,

Je tiens à remercier Doris LaChance, Mélanie Goudreau et Marni Penner de leur aide dans la préparation des données et Odile Rollin et Julie Auger de leurs commentaires sur une première version de ce texte.

composées surtout de Métis², s'établissent pendant la première moitié du 19e siècle dans ce qui deviendra le Manitoba dans la région de la Rivière Rouge. Ces familles, initialement itinérantes et fort dépendantes des troupeaux de bisons, voient leur mode de vie profondément modifié avec la disparition de ceux-ci vers 1880. Les Métis adoptent par la suite une vie d'agriculteur ou de transporteur. À la même période, d'autres communautés métisses centrées autour des missions des Pères catholiques se développent plus à l'ouest — au sud, au centre et au nord des futures provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta³.

Ces premières communautés francophones sont renforcées par deux autres groupes. Un nombre important d'immigrants européens de langue française établissent, entre 1890 et la Grande Guerre, un ensemble de villages au Manitoba et en Saskatchewan où une variété distincte du français peut toujours se faire entendre (Jackson 1974, Thogmartin 1974). Le deuxième groupe, de loin le plus important, est composé d'immigrants provenant du Québec (parfois via la Nouvelle-Angleterre ou l'Ontario) qui, au début, répondaient à l'appel des prêtres francophones qui voyaient leurs paroissiens submergés par des vagues d'immigrants anglophones et allophones. Ceux-ci venaient peupler l'Ouest canadien suite à des politiques gouvernementales qui encourageaient fortement, dans les premières décennies du 20e siècle, le développement de ces vastes territoires riches mais sous-peuplés.

1.3. La situation actuelle

C'est toujours autour de ces premières missions et premiers villages qu'on trouve actuellement les plus grandes concentrations de francophones. Au Manitoba, c'est Saint-Boniface qu'on peut considérer comme le berceau de la francophonie (et, de plus, le premier centre de

² Pour cette discussion, « Métis » désignera une personne ou une famille de sang mixte français-indien (ou écossais-indien), de langue française et de religion catholique. Au milieu du 19^e siècle, les Métis étaient suffisamment nombreux pour former une société distincte dans les prairies et on reconnaît toujours leur dialecte distinct. Voir Papen (1984, 1993 et ce volume) pour une excellente discussion de cette population.

³ À toutes fins pratiques, l'établissement de communautés francophones en Colombie-Britannique pendant cette période est minime, la seule exception d'une certaine taille étant Maillardville dans la banlieue de Vancouver, établie en 1909 par un ensemble de familles francophones venues travailler dans les scieries de la région. La mobilité générale de la population a vu de nombreux francophones arriver dans l'Ouest plus récemment, mais ces personnes sont plus dispersées et les variantes du français sont plus hétérogènes.

rayonnement pour l'ensemble du territoire). Il y a quand même d'autres villages, surtout au sud et au sud-ouest de Winnipeg où le français, sinon majoritaire, est fortement représenté : Saint-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Anne, etc. L'influence de l'Église est manifeste dans ces toponymes, au Manitoba aussi bien qu'en Saskatchewan et en Alberta.

En Saskatchewan, les communautés francophones se trouvent surtout dans le nord entre Saskatoon et Prince Albert : Saint-Brieux, Saint-Louis, Hoé, Debden et Zenon Parc, auxquelles on peut ajouter des villages du sud, à l'ouest de Regina : Willow Bunch, Gravelbourg et Ponteix. Le peuplement de la zone nord remonte surtout à l'arrivée des Métis, une arrivée motivée par la disparition des bisons et l'adaptation à une vie de fermier ou d'entrepreneur et transporteur centrée autour des missions catholiques.

En Alberta, la situation est comparable : trois îlots de peuplement francophone, le premier autour de la capitale, Edmonton, au centre de la province (villages de Legal, Morinville, Beaumont, Saint-Albert), un deuxième au centre-est (Plamondon, Lac-la-Biche, Saint-Paul, Bonnyville, Grand Centre) et le troisième, de nos jours le plus important, au nord-ouest dans la région de Rivière-la-Paix (Donnelly, McLennan, Falher, Guy, Saint-Isidore, Girouxville). Les deux derniers ensembles se sont établis entre 1912 et 1940 surtout grâce aux efforts de prêtres catholiques qui continuaient à encourager la fondation de communautés francophones.

Dès le début, donc, l'ouverture et le développement économique de l'ouest canadien sont attribuables en grande partie à l'initiative des francophones : la création de la province du Manitoba reflète l'influence fondamentale de la communauté métisse; l'histoire de la Saskatchewan est fortement colorée par les noms de Louis Riel et Batoche; l'Alberta était majoritairement francophone jusqu'à la fin du 19e siècle. Le 20e siècle, par contre, particulièrement depuis les années 1950, a été moins favorable à la langue française4. Les Français, devenus fortement

⁴ Considérons les chiffres suivants, tirés des recensements canadiens de 1971, 1981 et 2001 : en 2001, approximativement 50 % de la population de la région de Rivière-la-Paix, le centre de notre enquête, s'identifie comme francophone, une réduction de 10 % par rapport au 60 % enregistré en 1971. Mais les chiffres qui portent sur la langue parlée dans les foyers sont plus inquiétants. En 1981, la première année où la question a été posée, 44 % des foyers indiquent que le français est la seule langue d'usage. En 2001, en revanche, le chiffre correspondant est de 11 %, bien que 37 % des foyers déclarent l'emploi des deux langues. Les implications sont évidentes.

minoritaires, vivaient et travaillaient dans des contextes où il fallait lutter pour la reconnaissance de leurs droits, malgré l'adoption des politiques de bilinguisme au niveau fédéral et un certain nombre de victoires légales⁵ dans les provinces de l'Ouest.

Dans ce contexte, la situation du français dans l'Ouest rappelle beaucoup plus celle de l'Ontario que celle du Québec où la domination du français semble acquise. En fait, on pourrait voir dans l'Ouest une projection de ce qui attend de nombreuses communautés franco-ontariennes : une restriction progressive des contextes d'emploi de la langue et un effritement de plus en plus rapide du nombre de franco-phones en commençant par les jeunes générations. Ceci dit, il existe bel et bien des zones dans les prairies où le français, même s'il n'est pas fleurissant, est toujours bien présent. Nous allons maintenant en examiner une : l'Alberta.

2. Étude de cas : le français en Alberta

Tel que discuté précédemment, il y a trois concentrations d'îlots francophones en Alberta: autour du grand centre urbain d'Edmonton dans la zone centrale et dans deux régions à l'est et au nord (autour de Bonnyville et Saint-Paul pour la première; Grande Prairie et Peace River [Rivière-la-Paix] pour la seconde)⁶. Dans ces îlots ruraux, la proportion de francophones est plus élevée, la plus grande concentration se situant dans la zone nord. L'histoire et l'évolution de ces communautés francophones du nord de Alberta rappellent celles d'autres communautés de l'Ouest canadien. On en voit les racines dans l'arrivée des Métis, puis dans l'immigration plus ou moins continue, jusqu'à nos jours, de francophones du Québec (parfois via l'Ontario ou la Nouvelle-Angleterre), supplémentés par un afflux d'immigrants européens arrivés entre la fin du 19e siècle et la Deuxième Guerre mondiale⁷.

Par conséquent, l'origine de la grande majorité des francophones albertains peut être reliée à des sources québécoises, avec des consé-

⁵ Par exemple, l'obligation au Manitoba de publier les lois dans les deux langues officielles du Canada (1985) ou le droit des francophones en Alberta de gérer des conseils scolaires de langue française (1990). Bourhis (1994) offre d'autres exemples.

⁶ On pourrait ajouter la communauté francophone de Calgary, au nombre approximatif de 15 000, mais elle comprend surtout des personnes arrivées plus récemment et d'origines géographiques plus diverses.

Pour plus de détails, voir Papen (1998 : 161-162).

quences linguistiques évidentes : le français en Alberta ressemble fortement au français familier et populaire de la province de Québec, surtout en ce qui concerne la diversité des sources initiales et la fluctuation qui caractérisent cette variété de l'Ouest. Cette situation est confirmée par nos propres observations8 et par le petit nombre d'études disponibles (surtout celles de Rochet 1993 et 1994). Passons donc à l'examen d'une variété représentative : le français de la région Rivière-la-Paix en Alberta.

2.1. La phonologie

La structure phonologique du français albertain est très conservatrice par rapport au français de référence: les distinctions /a - a/, /ɛ̃ - œ̃/, et /ɛ - ɛ:/ par exemple, manifestent une stabilité remarquable. Le /a/ est présent dans cap, lac, lame, canne, tache, malle tandis que râpe, Jacques, âme, âne, tâche, mâle contiennent un /a/. On note la présence du /æ/ plutôt que du /ɛ̃/ dans un, brun, chacun, aucun, défunt, etc. et la préservation de /ɛ:/ dans arrête, bête, épaisse, évêque, fête, feve, honnête, Lefebvre, maître, même, problème, rêve, tête et de nombreux autres mots. Les oppositions entre les paires de voyelles moyennes, absentes du français du Midi et menacées dans certains cas dans le nord de la France, demeurent stables aussi.

Si les oppositions phonologiques « traditionnelles » sont stables, la variation phonétique est remarquable9. On voit, entre autres variantes, un relâchement fréquent des voyelles fermées, une désonorisation de ces mêmes voyelles dans certains contextes qui peut aller jusqu'à une syncope vocalique dans de nombreux cas. En syllabe finale ouverte, les voyelles nasales $/\tilde{\epsilon}/$ et $/\tilde{a}/$ s'antériorisent tandis que le $/\epsilon/$ et le /a/s'ouvrent et se postériorisent. La diphtongaison des voyelles longues (qui se trouvent aussi en syllabe non finale) est frappante, tout comme les diverses réalisations du <oi>, longtemps connu comme marqueur canadien. Dans le domaine consonantique, moins diversifié, l'assibilation de /t/ et /d/ en [ts] et [dz], la prononciation de /t/ final et la simplifica-

9 Seul un bref résumé peut être présenté ici. Pour les détails, voir Dumas (1987), Osti-

guy et Toussaint (1993) ou Walker (1984).

⁸ Enquête réalisée dans les villages de Falher (1 100 habitants), Guy (petit village nommé en l'honneur du Père Joseph Guy, o.m.i., né en 1883; 2 300 habitants dans le comté), McLennan (800 habitants); 14 locuteurs de 14 à 82 ans; analyses établies selon le protocole du projet PFC (La phonologie du français contemporain : usages, variétés, structures). Voir Durand et Lyche (2003) ou le site web http://infolang.uparis10.fr/pfc/.

tion des groupes consonantiques sont les plus caractéristiques. Voici des exemples de chaque phénomène, tirés de nos enquêtes dans la région de Rivière-la-Paix¹⁰:

(1) Relâchement des voyelles fermées [i y u] → [I Y U] :

pipe [pip]	juste [3YS]	soude [sud]
vite [VIt]	ruche [cys]	pousse [pus]
filtrer [filtre]	vulgaire [vylgajc]	boulevard [bulvaws]
bicycle [bisik]	pupitre [pypit]	cousine [kuzin]

(2) Assourdissement vocalique:

équiper [ekipe]	député [depyte]	découper [dekupe]
critiquer [kritsike]	occupé [okype]	écouter [ekute]

(3) Syncope:

professeur [profsœur], de la chicane [dlaskæn], politique [poltsik], bizarre [bzaws], piscine [psin]

(4) Antériorisation des voyelles nasales :

$$/\tilde{\epsilon}/ \rightarrow [\tilde{e}]$$
 bain [be], faim [fe], main [me], vingt [ve]
 $/\tilde{a}/ \rightarrow [\tilde{e}]$ absent [apsæ], banc [bæ], content [kotæ], gant [gæ]

(5) Postériorisation des voyelles $(\epsilon) \to [\alpha]$ et $(a) \to [\alpha]$:

frais [fræ] (fraîche [fres])	éclat [ekla] (éclater [eklate])
parfait [parfæ] (parfaite [parfet])	chat [sa] (chatte [sat])
fais [fæ], ça fait que[][fæk] (faire [fajs])	Canada [kanada]
jamais [3amæ]	

(6) Diphtongaison:

On emploie le symbole /r/ pour représenter les différents r du corpus, mais la variété est frappante: on entend [r], [r], [R], [B] et [I], entre autres.

$/i/ \rightarrow [ij]$	/ü/→ /yq/	$/u/ \rightarrow [uw]$
vire [vijc]	pur [pyqr]	tour [tuws]
arrive [acijv]	juge [3y43]	rouge [suw3]
$/e/\rightarrow$ [ej]	$/\emptyset/ \rightarrow [\emptyset y]$	$/o/ \rightarrow [ow]$
neige [nej3]	neutre [nøyt]	chaude [sowd]
steak [stejk]	jeûne [3øqn]	côte [kowt]
$/\epsilon/ \rightarrow [\epsilon j]/[aj]$	$/\infty/\rightarrow [\infty q]$	$/\mathfrak{d}/\to [\mathfrak{d}w]$
père [pɛjr/pajr]	beurre [bœqr]	port [powr]
fêve [fɛjv/fajv]	peur [pœqr]	fort [fowr]
	$/a/ \rightarrow [aw]$	
	pâte [pawt]	
	part [pawr]	

(7) Variantes de <oi>:

a. /we/: moi, toi, quoi, vois-tu, choisi

b. /wo/: trois, bois, loi, Boisvert

c. /we/: poil, moine, doivent, voyons, moineau

d. /we:/: boîte, noir, avoir, coiffé, soirée

e. /wæ/: toit, émoi, doigt, aux abois

f. /waj/: noir, soir, voir, avoir, boîte, poireau

g. /wej/: boire, noir, patinoire, poivré

h. /ε/: droit, adroit, froid

i. /e/: accroire, crois, froidir, noyer, croyable

j. /o/: pogner [« poigner »], voyons, loyer, poitrine, mademoiselle

(8) Assibilation de /t/ et /d/ devant /i y j ų/11:

[ts] [dz] petit [pətsi] dire [dzijr] tube [tsyb] dupe [dzyp] indien [edzie] tiens [tsje] tuile [tsuil] conduire [kodzují]

(9) /t/ final:

fait [fet], icitte [isit], pantout (= pas du tout) [patut], tout [tut], froid (« frette ») [fret], droit [dret]

¹¹ Il faut noter que l'assibilation dans l'Ouest est plus variable et moins prononcée que le phénomène correspondant au Québec, reflétant le comportement québécois du 19e ou du début du 20e siècle.

(10) Simplification des groupes finals :

a. -CL# → C#
 aveugle [avœg]
 convaincre [kɔ̃vãjk]

perdre [perd]
peuple [pæp]

faisable [fəzab]

tabernacle [tabarnak]

b. -sCL# → s#

ministre [mɪnɪs]

piastre [pjas]

c. $-C_1C_2\# \rightarrow C_1\#$

acte [ak]

juste [3YS]

à l'est [ales] - architecte [arsitek]

mixte [miks]

péquiste [pekis]

2.2. La morphosyntaxe

Dans le domaine de la morphosyntaxe, on observe une gamme de traits qui sont présents dans le français canadien populaire en général (et qui ont une distribution encore plus large, se retrouvant aussi dans de nombreuses variétés continentales). Ces traits se manifestent parfois dans des mots individuels, parfois dans des syntagmes, parfois au niveau de la phrase. Sans pouvoir les analyser en détail, considérons quelques exemples représentatifs¹².

- (1) Mots en qu- (conjonctions et mots interrogatifs) + que:
 Quand qu'ils veulent pas manger [...]
 Quel âge qu'il avait quand[...]
 Savez-vous où que René Bourgeois il reste?
 Comment qu'on dirait ben ça?
 Je me souviens plus qui que c'était.
 Je me demandais pourquoi qu'il s'était sauvé.
- (2) Absence de pronoms sujets:
 Mais sont jamais venus par ici je pense hein?
 Fallait qu'ils allent dans un petit village.
 Chauffaient ça pis emmenaient les enfants à l'école.
 M'en rappelle pas.

¹² Ne sont pas inclues les formes analogiques dans le système verbal (e.g. alle(nt) pour aille(nt), joindent pour joignent, sontaient pour étaient, etc.), la chute du /l/ dans les pronoms et articles (je les ai pris [3ezepri]) ou la variabilité dans l'emploi du subjonctif, toutes bien connues et amplement documentées dans d'autres travaux. Pour une analyse plus détaillée des phénomènes illustrés ci-dessous, on peut consulter Léard (1995) ou les nombreux numéros de la Revue québécoise de linguistique.

- (3) Prépositions orphelines : Elle voulait s'en aller avec. Papa il disputait après. L'auto c'est-tu celle-là que tu es rentré en accident avec? C'était quoi [...], comme que tu veux jamais t'en souvenir de?
- (4) avoir auxiliaire à la place de être : Ils ont monté après le truck. Quand j'ai arrivé au grand chemin. Moi je m'ai fait mal un peu à mon cou mais c'était rien. Ah il doit s'avoir fait chicaner hein?
- (5) tu interrogatif: Tu les vois-tu souvent? Pis ton père il travaille-tu dans les champs? C'était-tu ta mère qui était la plus vieille? Vos entraîneurs ils étaient-tu bons?
- (6) ça « personnel »: Alors ça venait pas en campagne enseigner. Florence Lamarche tu connais ça. Ca en était une Fortier elle.
- (7) mais que [mak] = jusque, quand: Ca a pris trois ans mais qu'ils soient payés. Tu demanderas mais que tu la voies.
- (8) ça fait que [fak] (très fréquent) : Fait que ça ils viennent tous nous visiter dans le jardin. Fait que c'est correct. Fait que l'hibou aurait couru plus vite que nous-autres.
- (9) (je) m'en vas [ma] = je vais : M'as me mettre à crier. M'as aller voir ma blonde.
- (10) aprés + infinitif = être sur le point de : Le chat était après manger le petit lièvre. Ils étaient après peinturer la grainerie.
- (11) Différences de genre : Une école de ce grosseur-là.13

¹³ Il est à noter que les locuteurs disent « ce », pas « cte » [sta] et que la distinction « ce » ~ « cette » reste bien préservée dans le corpus, ce qui constituerait un trait distinctif du français albertain par rapport au français québécois populaire.

Il y a ce place-là. Dans les derniers quelques années. On est allé au Belgique.

(12) si + conditionnel:

Si la mère nous aurait poigné[...]
Qu'est-ce qui aurait arrivé si quelqu'un se serait fait mal?
Si tu mettrais le plat sur la table[...]
S'il y aurait plus français[...]

2.3. Le lexique

Tout comme la phonétique, le lexique du français canadien a fait l'objet de multiples études¹⁴. Nos données albertaines n'ajoutent guère au lexique canadien général, mais constituent quand même une confirmation des tendances déjà repérées. En voici des exemples typiques, qui sont à compléter par de nombreux mots d'emprunt portant sur le domaine agricole.

- Productivité du suffixe -age: campage « faire du camping », cannage « mettre en conserve », chantage « action de chanter », entraînage « entraînement », équitage « équitation », voyageage « faire la navette »
- Chiffres: soixante-et-dix, soixante-et-quatorze, soixante-et-seize [...]
- Termes pour la parenté: matante, Mom, mon Dad, mononcle, Mum, mon marié (« mon mari »), Elle était parent avec les Carons.
- Vocabulaire d'emprunt relié à l'agriculture: acreage, acres, aphids, bodyshop, buggy, bulk station, canola, canner, combine, combiner, combining, crate, ditch, farming, grainerie, hitch, land, landmark, lawn, pony, pork, rhubarb, ridge, runner, saskatoons, seeder, shack, shaft, shed, shop, sleigh, struts, swather, tank, truck

2.4. L'omniprésence de l'anglais

Comme beaucoup de langues en situation fortement minoritaire, le français de l'Ouest canadien a subi des pressions importantes apportées par un contact direct et prolongé avec l'anglais. On aurait pu situer certaines de ces données dans la section précédente sur le lexique mais ces pressions dépassent de loin le simple domaine du lexique et méritent un traitement séparé. Les influences anglaises se voient dans plusieurs domaines.

¹⁴ Meney (1999) constitue une source récente d'une richesse particulière.

2.4.1. Emprunts assimilés

Les emprunts assimilés présentent un phonétisme français plutôt qu'anglais, une morphologie française et un emploi généralisé en Alberta ou, parfois, au Canada (tel que démontré par leur apparition dans Meney [1999] ou Forest et Boudreau [1999]). On constate, dans les exemples suivants, l'absence de la diphtongaison ([sle], pas [slej] pour « sleigh »), ou la présence de l'assibilation ([atsik] pour « antiques »); il faut noter, cependant, l'absence du relâchement dans « caboose » ([kabus], pas [kabus]) ou « speed » ([spid], pas [spid]), la présence, normale dans le français canadien populaire, des affriquées [t[] et [d3] (« chum » et «job» respectivement), ou la diphtongue peu familière [5j] dans « boyfriends ». De tels détails compliquent la question de l'assimilation. Un critère important est fourni par la présence d'un accent final (si la source ne l'a pas) qu'on voit dans «High Prairie» [haj.pre.'ri], pas [haj.'phiel.ij] où l'accent tombe sur la pénultième. À noter aussi l'absence de l'aspiration du [ph], de la diphtongue [ij] et de l'approximante alvéolaire [1], ainsi que [e] à la place de [e]. (Le son [h] au début des mots est fréquent en français albertain populaire). Dans le domaine morphologique, on voit l'absence complète à l'oral du suffixe -s du pluriel (« boyfriends » [bojfren], « sleighs » [sle], etc.), la conjugaison des verbes checker, collecter, combiner, mover, parker, runner ([Rone]), swather (en anglais « to check », « to collect », « to combine », « to move », « to park », « to run/work », « to swath ») ainsi que le genre des noms suivants: chum, cook, job, shop, tank (tous féminins) et highway, speed, team, truck (masculins).

(1) Assimilation phonologique complète

- des antiques [atsik] (« antiquités »)
- j'avais pris du speed [spid] (« vitesse ») pas mal
- sa chum [tʃAm] (« copine »)
- l'arrondissement de High Prairie [haj.pre.'ri]
- des boyfriends [bojfren] (« petit ami »)
- c'est ben le fun [fon] (« amusement »)
- en arrière du truck [trok] (« camion »)
- j'aime ça travailler dans la shop [sop] (« atelier »)
- parce que c'est un team [tsim] (« équipe ») français
- pour les combines [kɔ̃bɪn] (« moissonneuses-batteuses »)

- (2) Adaptation morphologique (+ assimilation phonologique)
 - comment tu peux mover [muve] (« déménager ») l'Alberta dans le B.C. toi
 - il était après peinturer la grainerie [grenri] (« entrepôt, grenier à céréales » – ang. « granary »)
 - j'aurais dû arrêter d'avoir checké [tseke] (« vérifier »)
 - l'orge qu'ils ont swathé [swate] (« couper en andains ») là
 - ça doit être bon à combiner [kɔ̃bine] (« récolter avec une moissonneuse-batteuse ») ça
 - je suis fortuné [fortsyne] (« avoir de la chance » ang. « fortunate ») pour avoir deux langues

2.4.2. Emprunts non-assimilés

Les emprunts non-assimilés, en revanche, malgré l'emploi d'un déterminant français, ont une prononciation à dominance anglaise ou manifestent des traits morphologiques anglais. Beaucoup de ces importations sont des noms propres, y compris des syntagmes tel que « Hertz-Rent-a-Car ». Il sera parfois difficile, comme on le verra, de distinguer de telles séquences des alternances codiques. Ces emprunts non-assimilés sont souvent ce qu'on appelle en anglais des nonce forms - des créations idiosyncratiques et passagères créées de façon sporadique par des individus. Cependant, compte tenu de la compétence bilingue de l'ensemble des locuteurs, ce type de comportement ne semble pas subir de contraintes. Finalement, on inclura dans cette catégorie un bon nombre d'emprunts partiellement assimilés ; on trouve en effet soit des sons anglais soit une prosodie anglaise dans une partie du mot bien que la base soit française. La catégorie des non-assimilés comprend donc également des formes partiellement assimilées; on réservera la désignation « assimilé » aux mots complètement assimilés15.

- Arthur est venu au monde à Wainwright ['wejn.injt]¹⁶
- il travaille à Hertz Rent-a-Car ['həstz'senthəkhas]

16 Noter l'acccent initial, la présence de [ej] dans une syllabe fermée, l'approximante [1]

et la diphtongue [Aj] centralisée (« Canadian raising »).

¹⁵ L'identification d'une forme comme partiellement ou entièrement assimilée dépend de nos connaissances du système auquel les formes s'intègrent, ce qui n'est pas toujours facile quand il y a beaucoup de variations dans le système du français canadien et quand tous les locuteurs parlent les deux langues couramment. Dans un certain nombre de cas, on aura recours aux « intuitions », surtout quand on perçoit quelques vestiges d'une prononciation anglaise.

- hockey, comme, Old Timers [oL'thajmazz]
- travaille au Bird Walk ['bəɪdwək]
- jouer pour les She Devils, les Donnelly She Devils [donalij'sjidevalz]
- je sais pas s'ils sont encore dans l'NHL ['lenetsel]
- as-tu un jupon de spare [spe1]
- il était dans l'intensive care [m'thensav'khel]
- Dans le voy/dans le diner ['daj.nəɪ] qu'ils appellent en bon français <rires>.
- il prend un cours de automotive marketing [...] business administration
 ['orə'morəv'maikədin 'biznəsəd'minəstiejfən]¹⁷
- ma mère est une nurse [nəɪs]
- faire du white water rafting ['hwajtworos'sæfdin]
- il est cute [khjuwt] pis adorable [ə'dələbəl]
- on a un gros front lawn ['finnt'lon]
- au theme park ['θijmpask] pis tout ça

2.4.3. Connecteurs et particules énonciatives

Tous les locuteurs du corpus emploient un ensemble de formes intéressantes qui fonctionnent comme connecteur ou comme ponctuant ou marqueur conversationnel (un sous-ensemble des mots d'emprunt en fait). Le même phénomène est présent en français acadien (v. Perrot, ce volume), ce qui invite une future comparaison plus poussée des deux variétés. On trouvera ci-dessous quelques exemples représentatifs.

- and (« et »):
 je travaille avec mon Dad and on va camping
 c'était pendant l'hiver, and, pis [...]
- but (« mais »):
 à moins que quelqu'un il/il me voit là but je pense pas que je suis assez bonne
 c'était probablement le plus triste but c'était intéressant
- so (« alors », « donc »):

 so, j'avais un auto assez jeune
 mais j'ai son numéro de téléphone so [...]

 so ça serait plus le fun [...]
- then (« puis », « ensuite »):

 pis then il y a Taylor [...]

 pis then Cole lui je trouve le plus cute

 $^{^{17}\,\}mathrm{Dans}$ les citations en orthographe normale, « $[\ldots]$ » indique une pause.

- usually (« généralement ») :
 Comme usually comme sci-fi. J'aime ça.
- anyway (« en tout cas »):

 anyway j'avais arrêté à l'école [...]
 pis mois je les voyais pas anyway
 il fallait que ça avance pis anyway on a été plus vite [...]
- well (« alors », « enfin »):
 C'est différent. Well c'est plus intéressant que travailler [...]
 well, j/je vais peut-être [...]
 well, pas vraiment
- like (« comme »):
 C'était c'était triste de voir comme des femmes là dans les fenêtres pis, tu sais des hommes qui like, qui sont après euxautres là pis, mais, je sais pas.
- oh [ow] (« ben »)¹⁸:
 oh je pense c'est, c'est, c'est définitivement mieux la centralisation
 on est allé, oh plusieurs fois dans l'est
 oh cet été je travaille au musée
- yeah (« oui »):
 yeah il fait du mécanique lui hein
 yeah que c'est que j'étais pour dire
 c'était un Caron, yeah

2.4.4. Alternance codique

L'alternance codique se produit quand un locuteur bilingue change de langue au sein d'une seule et même conversation. Comme le dit Poplack (1993 : 255), cette alternance implique « the juxtaposition of sentences or sentence fragments, each of which is internally consistent with the morphological and syntactic (and optionally, phonological) rules of the language of its provenance ». C'est un phénomène fréquent chez les jeunes locuteurs de notre corpus, beaucoup moins fréquent chez les plus vieux même si ceux-si sont aussi bilingues. Souvent l'existence d'une alternance est évidente; dans d'autres cas elle l'est beaucoup moins parce que la distinction entre les alternances et les emprunts

¹⁸ L'interjection ob se trouve aussi en français standard où il indique normalement la surprise ou l'emphase. En Alberta, par contre, sa forme diphtonguée et son emploi plutôt adverbial le placent dans le domaine des connecteurs.

(non-assimilés) est difficile à établir et demeure controversée. Ici on adoptera une approche pragmatique, favorisant les emprunts plutôt que les alternances dans la mesure du possible. Les mots en isolation, par exemple, sont toujours considérés comme des emprunts en l'absence de preuves non équivoques telle que de longues pauses précédant le mot en question, la présence d'une marque d'hésitation (« euh [...] »), surtout devant une forme non-assimilée phonétiquement, ou un commentaire spécifique (« Comme on dit en anglais [...] »). Il est même possible que certaines séquences de mots soient des emprunts et non des alternances, comme on le verra. Mais typiquement les alternances manifestent une complexité syntaxique, sont constituées de phrases intégrales, ou présentent une indication distincte de l'échange (telle que la présence d'une forme grammaticale anglaise au début de la séquence). En voici des exemples.

- Elle a quarante euh cinquante-quatre elle a quarante-sept. <Enquêteuse: Maintenant quarante-sept? Ah. C'était ma tante Mariotte. Ma tante Françoise. > Françoise I think.
- J'ai fait des, les re/les, repas, repas, sur roues là qu'ils appellent. Meals on Wheels. Et puis, quand je voyais qu'il y avait assez de gens [...]
- Elle est en charge du euh [...] training programme for Telus Edmonton.
- Une différence que de notre temps they like to be entertained à la place de entertain themselves.
- · Je trouve les jeunes ils disent oh it's boring.
- Vraiment, I guess, il y avait des complications.
- Ok. Ben. Une fois à l'école j'ai assis sur une chaise pis ça a brisé. And everybody laughed so I was totally embarrassed. Eh. Umm. Oui.
- < Enquêteuse: A Donnelly? Pendant combien d'années? > Can I ask my Mum? [...] J'ai pris à peu près deux ans et demi de piano.
- Enquêteuse: Est-ce que tu aimerais ça si ça serait plus proche?> Yeah. Its good. < Enquêteuse: It's good? Est-ce que tu as/tu connais Edmonton?>

L'exemple « faire du white water rafting », s'interprétera comme un emprunt plutôt qu'une alternance codique (malgré sa durée) parce que « white water rafting » a le statut d'un mot composé et parce que la séquence est phonétiquement et morphologiquement intégrée sans pause dans la phrase. Il en va de même pour « il y a comme [...]le theme park » par contraste avec « un free pa[ss]/oh an all day pass ». Si le locuteur s'était arrêté à « un free pass » on aurait à faire à un emprunt, mais la continuation, qui comprend l'article indéfini « an », indique qu'on est en présence d'une alternance. Inversement, si on voyait que « I guess » apparaissait fréquemment comme particule énonciative, on pourrait le considérer comme un emprunt. Mais on ne le trouve qu'une seule fois dans le corpus et sa structure syntaxique de proposition permet de le classer comme alternance. Ces exemples polymorphémiques illustrent bien les difficultés que l'on éprouve à essayer de distinguer les emprunts des alternances.

2.4.5. Les calques

Dans les calques (loan translations en anglais) on voit la traduction directe, mot par mot ou morphème par morphème, d'une expression de la langue source (l'anglais) dans la langue récipiendaire (le français). Le mot composé « gratte-ciel » pour l'anglais sky-scraper en est un exemple classique. Les calques se rencontrent fréquemment dans le corpus franco-albertain, surtout chez les plus jeunes. On verra dans (1) ci-dessous des calques sémantiques (où le sens d'un mot français est modifié selon le modèle anglais) et dans (2) et (3) des calques syntaxiques (où il s'agit de la transposition d'une structure syntaxique anglaise) 19.

(1) Calques sémantiques

- J'ai gradué (ang. «I graduated [...]»; «j'ai obtenu mon diplôme») là, à Falher.
- Je suis retirée. (ang. « I'm retired »; « je suis à la retraite »)
- deux piles de grain (ang. « two piles of grain »; sens anglais plutôt que français [ce n'est pas un tas plus haut que large mais l'inverse])
- une couple de [...] (ang. « a couple of [...] »; vieux ou régional en français selon Le Robert)

(2) Traductions directes

- sans commencer à la haute école (ang. « high school »; « au collège ou lycée »)
- grade un à grade neuf (ang. « grade one to grade nine »; « de la première à la neuvième année de scolarité »)

¹⁹ Il y a souvent un chevauchement entre les diverses catégories, surtout les traductions directes et les transpositions syntaxiques, ce qui rend toute classification difficile. Il arrive aussi qu'une signification rare ou périphérique en français standard devienne plus fréquente ou même dominante en français albertain.

- C'est elle qui fait les livres. (ang. « she does the books »; « elle tient les comptes »)
- Elle est comme indépendante pis... (ang. « she's, like, independent... »; « ben elle est, tu sais, indépendante »)

(3) Transpositions syntaxiques

- J'ai marié Irène LeBlanc. (ang. «I married [...] »; «j'ai épousé [...] », « je me suis marié avec [...] »)
- J'ai perdu contrôle. (ang. « I lost control »; « j'ai perdu le contrôle »)
- J'aimerais vivre dans Edmonton. (ang. « live in Edmonton »; « vivre à Edmonton »)
- pour prendre un cours sur ça (ang. « take a course on that »; « suivre un cours »)
- Ça sonne comme une machine à coudre. (ang. « that sounds like »; « on dirait le son de [...] »)
- Il est bon sur le gaz. (ang. « it's good on gas »; « c'est une voiture économique »)
- Il regardait vraiment comme Michael J. Fox. (ang. « he really looked like... »; « il ressemblait à [...] », « il avait l'air de [...] »)
- je joue le piano. (ang. « I play the piano »; « je joue du piano »)
- il est un fermier, ma mère est une nurse, est une LPN, personne ne veut être un fermier (ang. « be a [...] »; « est fermier », « est infirmière », etc.)

3. Conclusion

La langue française dans l'Ouest du Canada, dont nos données albertaines sont typiques, se trouve dans une situation fortement minoritaire: les francophones constituent 4 % de la population au Manitoba, 2 % en Saskatchewan et légèrement moins de 2 % en Alberta. Quand on considère le nombre de fovers qui déclarent le français comme langue d'usage, les chiffres sont encore plus décourageants. Cette situation est très connue des spécialistes et reflète une assimilation linguistique progressive qui a commencé il y a plusieurs décennies. On y voit facilement la situation décrite par Beniak, Carey et Mougeon (1984) ou Mougeon et Beniak (1991) et illustrée ci-dessus : la forte présence de traits vernaculaires et la réduction concomitante de la flexibilité stylistique, accompagnée par des mots d'emprunt, des calques et des alternances codiques, surtout chez les jeunes. Pourtant, tout n'est pas perdu. Les francophones de notre enquête s'identifient fortement avec la langue et la culture françaises et bénéficient d'un ensemble important d'appuis : médias français,

enseignement local en français, soutien financier des gouvernements fédéral et provincial et une attitude de la majorité qui semble plus ouverte aux bénéfices du bilinguisme et du multiculturalisme. On trouve dans les trois provinces des prairies, par exemple, la possibilité d'une scolarité en français qui va de la maternelle aux études post-secondaires, des émissions de radio et de télévision et des journaux en français, des maisons d'édition francophones, des troupes de théâtre, des sociétés historiques et de nombreuses activités sociales qui contribuent tous à la vie francophone. La quasi totalité de ces activités se déroule dans un français qu'on dirait « de référence » et fournit un modèle standardisant aux locuteurs de l'Ouest. Mais ceux-ci, dans la vie quotidienne qui les éloigne souvent de la norme, manipulent un vernaculaire qui sert aux besoins communicatifs plus locaux et qui subit toutes les pressions assimilatrices qui touchent aux langues minoritaires même dans un milieu qui reconnaît, de plus en plus, l'importance du bilinguisme. Il reste quand même à voir si ce contexte permet le maintien ou, ose-t-on l'espérer, l'essor du français au moins dans les communautés historiquement francophones. Quoi qu'il en soit, la situation de la langue française dans l'Ouest canadien fournit un laboratoire sociolinguistique de tout premier ordre.

Références

- BENIAK, Édouard, Steven CAREY et Raymond MOUGEON. 1984. « A sociolinguistic and ethnographic approach to Albertan French and its implications for French-as-a-first-language pedagogy », La revue canadienne des langues vivantes, 41 (2): 308-314.
- BOURHIS, Richard. 1994. «Introduction and overview of language events in Canada », International Journal of the Sociology of Language, 105/106: 5-36.
- DUMAS, Denis. 1987. Nos façons de parler. Les prononciations en français québécois, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- DURAND, Jacques et Chantal LYCHE. 2003. « Le projet "Phonologie du français contemporain" (PFC) et sa méthodologie », dans Élisabeth DELAIS-ROUSSARIE et Jacques DURAND (dirs.), Corpus et variation en phonologie du français. Méthodes et analyses, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 213-276.
- FOREST, Constance et Denise BOUDREAU. 1999. Dictionnaire des anglicismes : le Colpron, Laval, Québec, Beauchemin.
- JACKSON, Michael. 1974. « Aperçu des tendances phonétiques du parler français en Saskatchewan », Revue canadienne de linguistique, 19 (2): 121-133.
- LÉARD, Jean-Marcel. 1995. Grammaire québécoise d'aujourd'hui. Comprendre les québécismes, Montréal, Guérin.

- MENEY, Lionel. 1999. Dictionnaire québécois-français. Mieux se comprendre entre francophones, Montréal, Guérin.
- MOUGEON, Raymond et Édouard BENIAK. 1991. Linguistic consequences of language contact and restriction, Oxford, Oxford University Press.
- OSTIGUY, Luc et Claude TOUSIGNANT. 1993. Le français québécois. Normes et usages, Montréal, Guérin.
- PAPEN, Robert. 1984. « Quelques remarques sur un parler français méconnu de l'Ouest canadien : le métis », Revue québécoise de linguistique, 14 (1) : 113-139.
- PAPEN, Robert. 1993. «La variation dialectale dans le parler français des Métis de l'Ouest canadien », Francophonies d'Amérique, 3: 25-38.
- PAPEN, Robert. 1998. «French: Canadian varieties», dans John EDWARDS (dir.), Language in Canada, Cambridge, Cambridge University Press, 160-176.
- POPLACK, Shana. 1993. « Variation theory and language contact », dans Dennis PRESTON (dir.), American dialect research: An anthology celebrating the 100th anniversary of the American Dialect Society, Amsterdam, Benjamins, 251-286.
- ROCHET, Bernard. 1993. «Le français parlé en Alberta», Francophonies d'Amérique, 3 : 5-24.
- ROCHET, Bernard. 1994. « Le français à l'ouest de l'Ontario. Tendances phonétiques du français parlé an Alberta », dans Claude POIRIER (dir.), Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 433-455.
- THOGMARTIN, Clyde. 1974. «The phonology of three varieties of French in Manitoba », Orbis, 23 (2): 335-349.
- WALKER, Douglas. 1984. The pronunciation of Canadian French, Ottawa, University of Ottawa Press.